Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Version : V02

Numéro de dossier : M201231_25925
Norme employée : AFNOR NF X46-020 (Version d'août 2017)
Date du repérage : 19/06/2026
Heure d'arrivée : 09 h 00
Date émission : 24/06/2026

Objet de la mission : La présente mission concerne le repérage amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, conformément à l'arrêté du 16 juillet 2019. L'objet de la mission est le repérage des matériaux du bâti contenant de l'amiante, en vue de la prévention du risque amiante sur la santé des travailleurs. L'objet de ce rapport n'est pas d'optimiser les coûts de chantier, de désamiantage éventuel, d'interventions en sous-section 3 ou 4, ni de permettre le chiffrage d'une opération de travaux. La responsabilité de la société ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Note : Les résultats de ce rapport ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles la mission a été confiée à l'opérateur de repérage et dans celles-ci uniquement aux éléments de la construction accessibles lors de l'intervention de l'opérateur de repérage.
Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes incluses.

Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **IUT NANTES - CAMPUS DE NANTES**
BATIMENT A
3 RUE MARECHAL JOFFRE
44000 NANTES

Référence cadastrale : **Non communiquée**
Périmètre de repérage :
RDC + SALLE E030

Propriétaire

Nom : **Société NANTES UNIVERSITE**
Adresse : **1 QUAI DE TOURVILLE**
44035 NANTES

Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre (*Sur déclaration de l'intéressé)* :
Autre
Nom : **M. DRI Bokpli**
Adresse : **1 QUAI DE TOURVILLE**
44035 NANTES

Programme de travaux : Voir détail en page 3 du rapport

Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**
Adresse : **4, allée Pierre-Gilles de Gennes**
33700 MERIGNAC

Numéro SIRET : **840 795 348 00027**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité :
7627751904 / 01/07/2026

Opérateur(s) et signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	COU Hervé	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 09/04/2024 Échéance : 08/04/2031 N° de certification : 24-2497
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	COU Hervé	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 09/04/2024 Échéance : 08/04/2031 N° de certification : 24-2497

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Sommaire

A. Conditions de réalisation du repérage 2
B. Laboratoires ayant effectué des analyses 2
C. Conclusions du rapport 4
D. Résultats détaillés du repérage 5
D.1. Listes des locaux visités 5
D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante 6
D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse 7
D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante 9
D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante 9
D.6. Zones non visitées 10
E. Annexes au rapport 11
E.1. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 11
E.2. Planches de repérage 15
E.3. Résultats d'analyses 17

A. Conditions de réalisation du repérage

Date du repérage : **19/06/2026**
Type de bâtiment : **Bâtiment de bureaux**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Le donneur d'ordre

Procédures de prélèvements utilisés :

Conformément à la norme NF X 46-020, seront appliquées les conditions de prélèvement des matériaux définis dans l'annexe C de la norme.

Programme de repérage :

Le programme de repérage est défini par l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'août 2017 et l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Documentation demandée :

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Constatations diverses :

Néant

Ecart par rapport à la norme :

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'août 2017.

Ecarts par rapport aux conditions de prélèvement :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

B. Laboratoires ayant effectué des analyses

Nom	Adresse	Acc. Cofrac ou équivalent
EUROFINS	7 rue Pierre Adolphe Bobierre - 44308 NANTES	1-5597

Programme de travaux

Faux plafond E030 + Coursive rdc

C. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :**
(Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante)

Bardeaux bitumineux (Après analyse en laboratoire) Localisation : A - Toiture terrasse	**Mastic de rebouchage** (Après analyse en laboratoire) Localisation : A - Toiture terrasse

Il est impératif d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

D. Résultats détaillés du repérage

D.1. Listes des locaux visités

- G - Façade (gymnase)
- A - Circulation E030
- A - Coursives
- A - Sanitaires E109
- A - Toiture terrasse
- A - Non affecté D008

D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante

(1) : Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante

(2) : Conformément à l'arrêté du 16 juillet 2019, le tableau ci-dessous comporte les informations nécessaires à l'évaluation de la quantité de matériaux contenant de l'amiante. Les informations collectées (nombre d'unités, linéaires, surfaces) sont fournies sans précision de marge d'erreur, aucune imprécision ne peut donc être opposée à la société AED Expertises. Ces relevés ne visent en aucun cas à permettre un chiffrage des interventions en sous-section 3 ou 4, ni de traitement des déchets contenant de l'amiante. La responsabilité de la société AED Expertises ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Localisation	Description du matériau(1)	Conclusion	Quantité estimée(2)
A - Toiture terrasse	Identifiant : M0017 Description : Bardeaux bitumineux	Après analyse en laboratoire (P0017)	
A - Toiture terrasse	Identifiant : M0023 Description : Mastic de rebouchage	Après analyse en laboratoire (P0023)	1 U

D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Description du matériau
G - Façade (gymnase)	Identifiant : M0001 (P0001) Description : Enduit plâtre peint plafond
G - Façade (gymnase)	Identifiant : M0002 (P0002) Description : Enduit plâtre peint sur poutre bois
A - Coursives	Identifiant : M0003 (P0003) Description : Enduit plâtre peint plafond
A - Coursives	Identifiant : M0004 (P0004) Description : Enduit plâtre peint poutre béton
A - Coursives	Identifiant : M0005 (P0005) Description : Enduit plâtre peint plafond
A - Coursives	Identifiant : M0006 (P0006) Description : Enduit ciment + peinture de plafond
A - Coursives	Identifiant : M0007 (P0007) Description : Enduit plâtre peint poutre béton
A - Circulation E030	Identifiant : M0008 (P0008) Description : Faux plafond
A - Circulation E030	Identifiant : M0009 (P0009) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond
A - Circulation E030	Identifiant : M0010 (P0010) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond
A - Sanitaires E109	Identifiant : M0011 (P0011) Description : Colle de carrelage + chape maigre
A - Toiture terrasse	Identifiant : M0012 (P0012) Description : Bande bitumineuse avec surcouche aluminium
A - Toiture terrasse	Identifiant : M0013 (P0013) Description : Bardeaux bitumineux
A - Toiture terrasse	Identifiant : M0014 (P0014) Description : Lé bitumineux d'étanchéité
A - Toiture terrasse	Identifiant : M0015 (P0015) Description : Bande bitumineuse avec surcouche aluminium
A - Toiture terrasse	Identifiant : M0016 (P0016) Description : Lé bitumineux d'étanchéité
A - Toiture terrasse	Identifiant : M0018 (P0018) Description : Bardeaux bitumineux
A - Non affecté D008	Identifiant : M0019 (P0019) Description : Enduit plâtre peint plafond
A - Non affecté D008	Identifiant : M0020 (P0020) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond
A - Non affecté D008	Identifiant : M0021 (P0021) Description : Enduit plâtre + peinture de plafond

Localisation	Description du matériau
A - Toiture terrasse	Identifiant : M0022 (P0022; P0024; P0028; P0029; P0031) Description : Bardeaux bitumineux
A - Toiture terrasse	Identifiant : M0024 (P0025) Description : Bande bitumineuse avec surcouche aluminium
A - Toiture terrasse	Identifiant : M0025 (P0026; P0027; P0030) Description : Enduit sur mur extérieur

D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante

Localisation	Description du matériau
Néant	-

D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante

Localisation	Description du matériau	Justification de non prélèvement
Néant	-	-

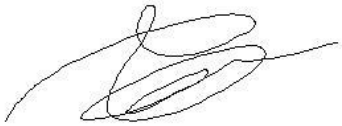
D.6. Zones non visitées

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Justification
Néant	-	-

Nota : Il est rappelé aux propriétaires d'immeubles d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, l'obligation de conserver le présent rapport ou pré-rapport le cas échéant, et de le transmettre à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

Fait à **NANTES**, le **24/06/2026**
Par : **COU Hervé**



Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION** - **102, route de Limours - Bat A6 - 78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE**

E. Annexes au rapport

E.1. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements

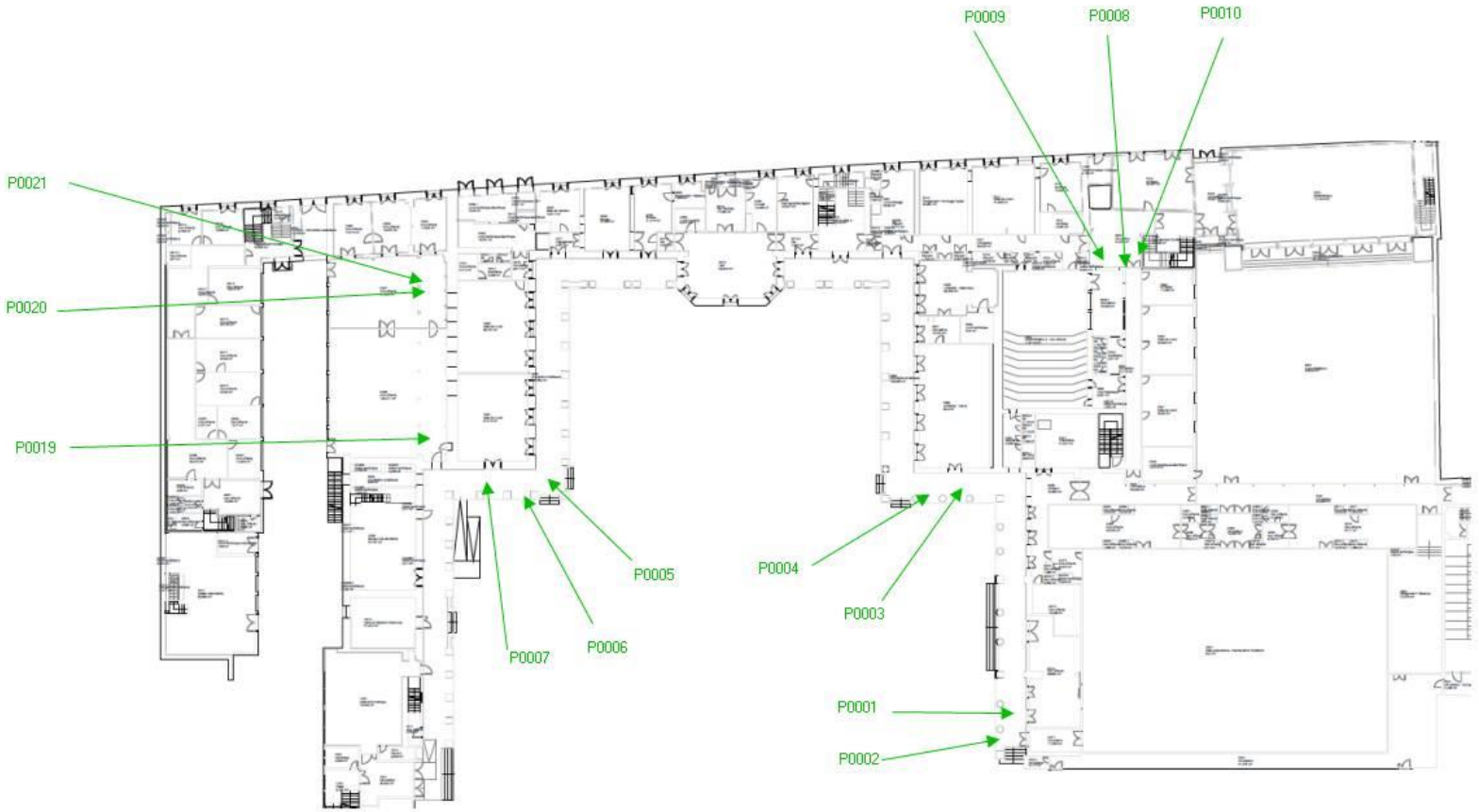
Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement	Photo
P0001	Enduit plâtre peint plafond	G - Façade (gymnase)	
P0002	Enduit plâtre peint sur poutre bois	G - Façade (gymnase)	
P0003	Enduit plâtre peint plafond	A - Coursives	
P0004	Enduit plâtre peint poutre béton	A - Coursives	
P0005	Enduit plâtre peint plafond	A - Coursives	
P0006	Enduit ciment + peinture de plafond	A - Coursives	
P0007	Enduit plâtre peint poutre béton	A - Coursives	
P0008	Faux plafond	A - Circulation E030	

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement	Photo
P0009	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	A - Circulation E030	
P0010	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	A - Circulation E030	
P0011	Colle de carrelage + chape maigre	A - Sanitaires E109	
P0012	Bande bitumineuse avec surcouche aluminium	A - Toiture terrasse	
P0013	Bardeaux bitumineux	A - Toiture terrasse	
P0014	Lé bitumineux d'étanchéité	A - Toiture terrasse	
P0015	Bande bitumineuse avec surcouche aluminium	A - Toiture terrasse	
P0016	Lé bitumineux d'étanchéité	A - Toiture terrasse	
P0017	Bardeaux bitumineux	A - Toiture terrasse	

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement	Photo
P0018	Bardeaux bitumineux	A - Toiture terrasse	
P0019	Enduit plâtre peint plafond	A - Non affecté D008	
P0020	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	A - Non affecté D008	
P0021	Enduit plâtre + peinture de plafond	A - Non affecté D008	
P0022	Bardeaux bitumineux	A - Toiture terrasse	
P0023	Mastic de rebouchage	A - Toiture terrasse	
P0024	Bardeaux bitumineux	A - Toiture terrasse	
P0025	Bande bitumineuse avec surcouche aluminium	A - Toiture terrasse	
P0026	Enduit sur mur extérieur	A - Toiture terrasse	

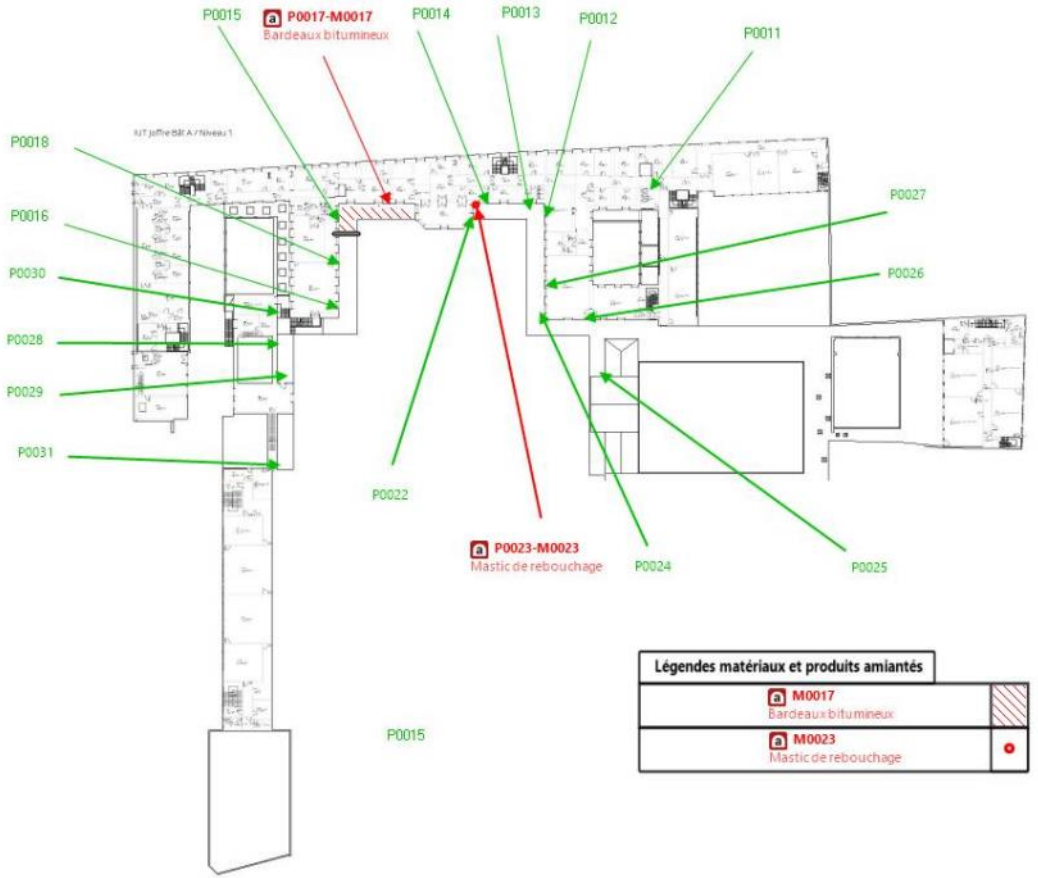
Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement	Photo
P0027	Enduit sur mur extérieur	A - Toiture terrasse	
P0028	Bardeaux bitumineux	A - Toiture terrasse	
P0029	Bardeaux bitumineux	A - Toiture terrasse	
P0030	Enduit sur mur extérieur	A - Toiture terrasse	
P0031	Bardeaux bitumineux	A - Toiture terrasse	

E.2. Planches de repérage



Annexe au rapport : **M201231_25925**						Croquis 1 / 2	
Propriétaire :	Société NANTES UNIVERSITE 1 QUAI DE TOURVILLE 44035 NANTES	Bien :	IUT NANTES - CAMPUS DE NANTES BATIMENT A 3 RUE MARECHAL JOFFRE 44000 NANTES	Etabli par : Société : Le :	COU Hervé AED Groupe 24/06/2026	Version : du :	V02 24/06/2026

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : **M201231_25925**						Croquis 2 / 2	
Propriétaire :	Société NANTES UNIVERSITE 1 QUAI DE TOURVILLE 44035 NANTES	Bien :	IUT NANTES - CAMPUS DE NANTES BATIMENT A 3 RUE MARECHAL JOFFRE 44000 NANTES	Etabli par : Société : Le :	COU Hervé AED Groupe 24/06/2026	Version : du :	V02 24/06/2026

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

E.3. Résultats d'analyses

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

SARL AED EXPERTISES
Mr. Hervé COU
310 Rue des Fougères
35700 RENNES

Notre référence : AR-25-NS-031062-01

Numéro de dossier : 25W011250
Référence de dossier : Dossier: M201231_25925

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 25W011250-001 - Référence *P0001 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - G - Facade (gymnase)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-002 - Référence *P0002 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint sur poutre bois - G - Facade (gymnase)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-003 - Référence *P0003 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - A - Coursives*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-004 - Référence *P0004 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint poutre beton - A - Coursives*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-005 - Référence *P0005 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - A - Coursives*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-006 - Référence *P0006 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture de plafond - A - Coursives*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-007 - Référence *P0007 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint poutre beton - A - Coursives*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-008 - Référence *P0008 - Faux plafonds - Faux plafonds - Faux plafond - A - Circulation E030*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-009 - Référence *P0009 - Plafonds - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre de plafond - A - Circulation E030*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-010 - Référence *P0010 - Plafonds - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre de plafond - A - Circulation E030*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-011 - Référence *P0011 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage + chape maigre - A - Sanitaires E109*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-012 - Référence *P0012 - Toitures et etancheite - Revetements et colles - Bande bitumineuse avec surcouche aluminium - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-013 - Référence *P0013 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-014 - Référence *P0014 - Toitures et etancheite - Revetements et colles - Le bitumineux d'etancheite - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-015 - Référence *P0015 - Toitures et etancheite - Revetements et colles - Bande bitumineuse avec surcouche aluminium - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-016 - Référence *P0016 - Toitures et etancheite - Revetements et colles - Le bitumineux d'etancheite - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-017 - Référence *P0017 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-018 - Référence *P0018 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-019 - Référence *P0019 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - A - Non affecte D008*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-020 - Référence *P0020 - Plafonds - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre de plafond - A - Non affecte D008*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 25W011250-021 - Référence *P0021 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre + peinture de plafond - A - Non affecte D008*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes
Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-NM-028930-01 — Date d'émission de rapport : 04/04/2025 11:13 —
Dossier N° : 25NM012939 — Date de réception : 02/04/2025 — Date d'analyse : 03/04/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25NM012939 — Référence de suivi du dossier N° : 25W011250
Reçu au laboratoire le : 02/04/2025 — Date de réception : 01/04/2025
Date d'analyse : 03/04/2025
Référence dossier Client:Dossier: M201231_25925

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	25W011250-001 - P0001 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - G - Facade (gymnase)	Matériau (pulvérulent) (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
002	25W011250-002 - P0002 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint sur poutre bois - G - Facade (gymnase)	Matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc) ; matériau semi-dur (granulaire) (blanc) (poudreux)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
003	25W011250-003 - P0003 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - A - Coursives	Matériau (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-NM-028930-01 Date d'émission de rapport : 04/04/2025 11:13
Dossier N° : 25NM012939 Date de réception : 02/04/2025 Date d'analyse : 03/04/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25NM012939 Référence de suivi du dossier N° : 25W011250
Reçu au laboratoire le : 02/04/2025 Date de réception : 01/04/2025
Date d'analyse : 03/04/2025
Référence dossier Client:Dossier: M201231_25925

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004	25W011250-004 - P0004 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint poutre beton - A - Coursives	Matériau (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
005	25W011250-005 - P0005 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - A - Coursives	Matériau semi-dur (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
006	25W011250-006 - P0006 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture de plafond - A - Coursives	Matériau (blanc) ; matériau semi-dur (orange) ; matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (granulaire) (gris) ; matériau semi-dur (blanc)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
007	25W011250-007 - P0007 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint poutre beton - A - Coursives	Matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT
Bâtiment B1 ,1294, rue Achille PERES
F-59640 DUNKERQUE, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°
1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-NM-028930-01 Date d'émission de rapport : 04/04/2025 11:13
Dossier N° : 25NM012939 Date de réception : 02/04/2025 Date d'analyse : 03/04/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25NM012939 Référence de suivi du dossier N° : 25W011250
Reçu au laboratoire le : 02/04/2025 Date de réception : 01/04/2025
Date d'analyse : 03/04/2025
Référence dossier Client:Dossier: M201231_25925

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
008	25W011250-008 - P0008 - Faux plafonds - Faux plafonds - Faux plafond - A - Circulation E030	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige) ; matériau (pulvérulent) (noir)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
009	25W011250-009 - P0009 - Plafonds - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre de plafond - A - Circulation E030	Matériau de type peinture (beige) ; matériau (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc) ; matériau (orange) en traces	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
010	25W011250-010 - P0010 - Plafonds - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre de plafond - A - Circulation E030	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / T9KW	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT
Bâtiment B1 ,1294, rue Achille PERES
F-59640 DUNKERQUE, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°
1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-NM-028930-01 Date d'émission de rapport : 04/04/2025 11:13 Page4/8
Dossier N° : 25NM012939 Date de réception : 02/04/2025 Date d'analyse : 03/04/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25NM012939 Référence de suivi du dossier N° : 25W011250
Reçu au laboratoire le : 02/04/2025 Date de réception : 01/04/2025
Date d'analyse : 03/04/2025
Référence dossier Client:Dossier: M201231_25925

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
011	25W011250-011 - P0011 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage + chape maigre - A - Sanitaires E109	Matériau dur de type carrelage, faïence (tacheté) (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (foncé) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (granulaire) (gris) (clair) ; matériau dur de type joint ciment (gris) (foncé)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
012	25W011250-012 - P0012 - Toitures et etancheite - Revetements et colles - Bande bitumineuse avec surcouche aluminium - A - Toiture terrasse	Matériau de type aluminium (gris) (brillant) ; matériau souple bitumineux (noir) (fibreux) (granulaire)	**MET** * / QK8U	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
013	25W011250-013 - P0013 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse	Matériau (pulvérulent) (gris) + (blanc) ; matériau semi-dur (granulaire) (noir) (bitumineux)	**MET** * / QK8U	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT
Bâtiment B1 ,1294, rue Achille PERES
F-59640 DUNKERQUE, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°
1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-NM-028930-01 Date d'émission de rapport : 04/04/2025 11:13
Dossier N° : 25NM012939 Date de réception : 02/04/2025 Date d'analyse : 03/04/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25NM012939 Référence de suivi du dossier N° : 25W011250
Reçu au laboratoire le : 02/04/2025 Date de réception : 01/04/2025
Date d'analyse : 03/04/2025
Référence dossier Client:Dossier: M201231_25925

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
014	25W011250-014 - P0014 - Toitures et etancheite - Revetements et colles - Le bitumineux d''etancheite - A - Toiture terrasse	Matériau semi-dur (granulaire) (beige) ; matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris) ; matériau (pulvérulent) (vert)(i)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
015	25W011250-015 - P0015 - Toitures et etancheite - Revetements et colles - Bande bitumineuse avec surcouche aluminium - A - Toiture terrasse	Matériau (pulvérulent) (vert) + (marron) ; matériau souple bitumineux (noir) (fibreux) (collant) ; matériau de type aluminium (gris) (brillant) (i)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
016	25W011250-016 - P0016 - Toitures et etancheite - Revetements et colles - Le bitumineux d''etancheite - A - Toiture terrasse	Matériau (pulvérulent) (marron) + (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) (fibreux) (granulaire) (collant)	**MET** * / QK8U	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
017	25W011250-017 - P0017 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse	Matériau (pulvérulent) (vert) + (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) (fibreux) (granulaire) (collant)	**MET** * / QK8U	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT
Bâtiment B1 ,1294, rue Achille PERES
F-59640 DUNKERQUE, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°
1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac
ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-NM-028930-01 Date d'émission de rapport : 04/04/2025 11:13
Dossier N° : 25NM012939 Date de réception : 02/04/2025 Date d'analyse : 03/04/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25NM012939 Référence de suivi du dossier N° : 25W011250
Reçu au laboratoire le : 02/04/2025 Date de réception : 01/04/2025
Date d'analyse : 03/04/2025
Référence dossier Client:Dossier: M201231_25925

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
018	25W011250-018 - P0018 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse	Matériau semi-dur (granulaire) (gris) ; matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (blanc)	**MET** * / QK8U	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
019	25W011250-019 - P0019 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - A - Non affecte D008	Matériau (pulvérulent) (gris) ; matériau de type système d'enduit peinture (blanc) (plâtreux)	**MET** * / QK8U	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
020	25W011250-020 - P0020 - Plafonds - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre de plafond - A - Non affecte D008	Matériau (pulvérulent) (gris) en traces ; matériau de type système d'enduit peinture (blanc) (plâtreux)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT
Bâtiment B1 ,1294, rue Achille PERES
F-59640 DUNKERQUE, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°
1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-NM-028930-01 Date d'émission de rapport : 04/04/2025 11:13
Dossier N° : 25NM012939 Date de réception : 02/04/2025 Date d'analyse : 03/04/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25NM012939 Référence de suivi du dossier N° : 25W011250
Reçu au laboratoire le : 02/04/2025 Date de réception : 01/04/2025
Date d'analyse : 03/04/2025
Référence dossier Client:Dossier: M201231_25925

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
021	25W011250-021 - P0021 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre + peinture de plafond - A - Non affecte D008	Matériau (pulvérulent) (gris) ; matériau de type système d'enduit peinture (blanc) (plâtreux)	**MET** * / A3PY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) couche(s)
(i) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT
Bâtiment B1 ,1294, rue Achille PERES
F-59640 DUNKERQUE, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°
1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-NM-028930-01 | Date d'émission de rapport : 04/04/2025 11:13 |
Dossier N° : 25NM012939 | Date de réception : 02/04/2025 | Date d'analyse : 03/04/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25NM012939 | Référence de suivi du dossier N° : 25W011250
Reçu au laboratoire le : 02/04/2025 | Date de réception : 01/04/2025
Date d'analyse : 03/04/2025
Référence dossier Client:Dossier: M201231_25925

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.



Jordan Masquelier
Responsable Dptmt Laboratoire
EABNO CEBAT

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT
Bâtiment B1 ,1294, rue Achille PERES
F-59640 DUNKERQUE, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°
1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

SARL AED EXPERTISES
Mr. Hervé COU
310 Rue des Fougères
35700 RENNES

Notre référence : AR-26-NS-040690-01

Numéro de dossier : 26W023050
Référence de dossier : Dossier: M201231_25925

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 26W023050-001 - Référence *P0022 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26W023050-002 - Référence *P0023 - Toitures - Mastic de rebouchage - Mastic de rebouchage - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26W023050-003 - Référence *P0024 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26W023050-004 - Référence *P0025 - Toitures et etancheite - Revetements et colles - Bande bitumineuse avec surcouche aluminium - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26W023050-005 - Référence *P0026 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit sur mur exterieur - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26W023050-006 - Référence *P0027 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit sur mur exterieur - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26W023050-007 - Référence *P0028 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26W023050-008 - Référence *P0029 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26W023050-009 - Référence *P0030 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit sur mur exterieur - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26W023050-010 - Référence *P0031 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-NM-062974-01
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26NM030008
Reçu au laboratoire le : 23/06/2026
Date d'analyse : 23/06/2026
Référence dossier Client:Dossier: M201231_25925

Date d'émission de rapport : 24/06/2026 3:56
Référence de suivi du dossier N° : 26W023050
Date de réception : 22/06/2026

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	26W023050-001 - P0022 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir)	**MET** * / D7RT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
002	26W023050-002 - P0023 - Toitures - Mastic de rebouchage · Mastic de rebouchage · A - Toiture terrasse	Matériau (pulvérulent) (marron) ; matériau souple de type joint (gris)	**MET** * / D7RT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
003	26W023050-003 - P0024 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir)	**MET** * / D7RT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
004	26W023050-004 - P0025 - Toitures et etancheite - Revetements et colles · Bande bitumineuse avec surcouche aluminium - A - Toiture terrasse	Matériau souple bitumineux (noir)	**MET** * / D7RT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-NM-062974-01
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26NM030008
Reçu au laboratoire le : 23/06/2026
Date d'analyse : 23/06/2026
Référence dossier Client:Dossier: M201231_25925

Date d'émission de rapport : 24/06/2026 3:56
Référence de suivi du dossier N° : 26W023050
Date de réception : 22/06/2026

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	26W023050-005 - P0026 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit sur mur exterieur - A - Toiture terrasse	Matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (gris)	**MET** * / D7RT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
006	26W023050-006 - P0027 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit sur mur exterieur - A - Toiture terrasse	Matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (beige)	**MET** * / D7RT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
007	26W023050-007 - P0028 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse	Matériau souple bitumineux (noir)	**MET** * / D7RT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
008	26W023050-008 - P0029 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse	Matériau souple bitumineux (noir)	**MET** * / D7RT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
009	26W023050-009 - P0030 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit sur mur exterieur - A - Toiture terrasse	Matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (beige)	**MET** * / D7RT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT
Bâtiment B1 ,1294, rue Achille PERES
F-59640 DUNKERQUE, FRANCE
Tél: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°
1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac
ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-NM-062974-01
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26NM030008
Reçu au laboratoire le : 23/06/2026
Date d'analyse : 23/06/2026
Référence dossier Client:Dossier: M201231_25925

Date d'émission de rapport : 24/06/2026 3:56
Référence de suivi du dossier N° : 26W023050
Date de réception : 22/06/2026

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010	26W023050-010 - P0031 - Toitures - Bardeaux bitumineux - Bardeaux bitumineux - A - Toiture terrasse	Matériau souple bitumineux (noir)	**MET** * / D7RT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Fabien DUBUISSON
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT
Bâtiment B1 ,1294, rue Achille PERES
F-59640 DUNKERQUE, FRANCE
Tél: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°
1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Certificat N° C4126

Monsieur Hervé COU

Certifié dans le cadre du processus de certification PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Diagnostic de performance énergétique individuel	**Certificat valable Du 10/03/2025 au 06/05/2025**	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique.
Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	**Certificat valable Du 07/05/2025 au 08/04/2031**	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique.

Date d'établissement le mercredi 18 février 2026

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version P 130126

Saint Rémy les chevreuse, le 13/04/2026

La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA à

Hervé COU

Sous le Numéro **24-2497**

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes

☑	**AMIANTE AVEC MENTION**	Prise d'effet : 09/04/2024	Validité : 08/04/2031
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**AMIANTE SANS MENTION**	Prise d'effet : 09/04/2024	Validité : 08/04/2031
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**ELECTRICITE**	Prise d'effet : 24/01/2024	Validité : 23/01/2031
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**GAZ**	Prise d'effet : 24/01/2024	Validité : 23/01/2031
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**PLOMB SANS MENTION**	Prise d'effet : 24/01/2024	Validité : 23/01/2031
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**TERMITES METROPOLE**	Prise d'effet : 09/04/2024	Validité : 08/04/2031
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		

Le maintien des dates mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance.
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

Signature :

Accréditation
N° 4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

Votre Assurance

▸ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI- DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES
Tél : 0557341313
Fax : 05 57 34 06 62
Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR
Portefeuille : 0033074244

Vos références :

Contrat n° 7627751904
Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC

Ainsi que :

AED EXPERTISES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

AED SERVICES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **01/07/2024** garantissant sa responsabilité civile et professionnelle pour les activités suivantes :

CONSTATS ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE (DDT)

Etablissement des documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :
1/ En cas de vente d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1 à 7 de l'article L 271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation ;
2/ En cas de location de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée
• Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L 1334-5 et L 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
• L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
• L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'état des risques naturels, miniers et technologiques prévu à l'article L 125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article ;
• Le diagnostic de performance énergétique (DPE) prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;

1D052620241120

• L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'information sur la présence d'un risque de mérule prévu à l'article L 133-9 du code de la Construction et de l'habitation

AUTRES PRESTATIONS

- Mesurages Loi Carrez et Loi Boutin
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro (PTZ)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Etats des lieux locatifs « Loi SCELLIER »
- Diagnostics radon
- Diagnostics relatifs à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et champignons lignivores
- Diagnostics réglementaires d'accessibilité handicapés
- Etat des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Rédaction des règlements de copropriété dont l'état descriptif de division (EDD)
- Calcul des tantièmes
- Contrôle de la sécurité de l'installation électrique
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition des bâtiments
- Diagnostic technique global (DTG)
- Recherche de fibres céramiques réfractaires (FCR)

DIAGNOSTICS ET RECHERCHE D'AMIANTE.

- Repérages prévus aux articles R1334-20, R 1334-21 R 1334-22 du Code de la Santé publique,
- Repérages et examens visuels avant travaux, avant démolitions dans les différents types d'établissements tels que ERP Catégories 1 à 4, IGH....) comme le prévoit le code du travail
- Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux prévue à l'article R 1334-27 du Code de la Santé publique.
- Examens visuels prévus à l'article R 1334-29-3 du Code de la Santé publique.
- Mesure d'empoussièrement prévue à l'article R 1334-25 du Code de la Santé publique.
- Dossier Amiante des Parties Privatives (DAPP) prévu à l'article R 1334-29-4 du Code de la Santé publique

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

DIAGNOSTICS PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DECHETS (PEMD)

AUDIT REGLEMENTAIRE ENERGETIQUE

DIAGNOSTICS PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Les garanties s'exercent à concurrence des montants de garanties du tableau ci-après.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2025** au **01/07/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à TRESSES le 12 juin 2025
Pour la société :

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**10 000 000** € **par année** d'assurance
Dont : • **Dommages corporels**	**10 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**2 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages immatériels non consécutifs**	**150 000** € par année d'assurance
• **Dommages aux biens confiés**	**150 000** € par sinistre
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	**2 000 000 €** par année d'assurance dont **1 000 000** € par sinistre
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	**1 500 000** € par année d'assurance dont **1 500 000** € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) **:** **Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :** Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	**1.000.000** € par année d'assurance **100.000** € par année d'assurance
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	**20.000** € par litige